



Jean- Luc SANS
Président AVEN
06 27 93 50 03

ASSOCIATION DES VETERANS DES ESSAIS NUCLEAIRES

Siège social : 44 rue de la Favorite – 69005 LYON

Site internet : www.aven.org

Courriel : aven@aven.org

Tél : 04 78 36 65 31

Communiqué de Presse

Lettre ouverte à Matignon

Lyon le 10 juin 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Il est temps de solder le dossier des vétérans des essais nucléaires.

Il est temps de mettre en place, en concertation avec les associations, les modalités d'applications de la version consolidée au 20 décembre 2013 de la Loi N° 2010-2 du 5 Janvier 2010, relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français, et pour cela répondre favorablement à nos demandes de rencontres.

Il est temps d'interrompre l'hémorragie financière que représente pour l'Etat les procédures administratives en cours, qui en leurs majeures partis condamnent ce dernier à indemniser les plaignants.

Il est temps d'honorer les signatures de tous ceux qui ont soutenu la proposition de Loi N° 1258 déposée le 14 Novembre 2008, et par-delà, même, honorer votre propre engagement et celui des ministres ou du Président de la République figurants au bas de cette proposition de Loi.

Il est temps d'entendre d'autre voix que celles de scientifiques formatés au temps où le CEA préconisait de jeter les déchets nucléaires en haute-mer et de prendre acte des avancées de la science pour reconnaître les erreurs du passé.

Il est temps d'utiliser la ligne de crédit attribuée aux victimes des essais nucléaires par une juste et réelle indemnisation sans notion arbitraire de seuil d'exposition.

Il est temps, Monsieur le Premier Ministre, car nul ne peut savoir jusqu'où peut aller le désespoir de ceux souffrant dans le mépris de l'Etat qu'ils ont eu le tort de servir...

Dans l'attente, je vous prie, Monsieur le Premier Ministre, d'agréer mes respectueuses salutations

J.L.Sans

